

*La figure de l'entrepreneur institutionnel est de plus en plus utilisée pour caractériser les manœuvres stratégiques des entreprises qui créent et légitiment des normes suivant leurs intérêts. En particulier, dans le cas de normes publiques, on parlera de lobbying. Cet article cherche à évaluer la prise en compte de telles actions par les marchés financiers :*

*l'entreprenariat institutionnel crée-t-il de la valeur pour l'actionnaire ?*

*Pour répondre à cette question, trois parties seront développées : la première partie développe le cadre conceptuel de l'analyse à partir des principaux acquis de la littérature sur l'entrepreneur institutionnel et en particulier le lobbyiste ; la deuxième partie présente la méthode et l'étude du cas de la création de valeur boursière des actions de lobbying en France et en Grande-Bretagne ; la dernière partie expose les résultats et les principales conclusions de la recherche.*